

## MORT DE M. POIVRE

[Article paru dans le Journal de Lyon du 18 janvier 1786]

=====

*De l'académie de Lyon, chevalier de l'ordre du roi, commissaire général, ordonnateur de la marine, intendant des isles de France & de Bourbon, etc.*

NOTRE ville vient de perdre l'un de ses citoyens les plus recommandables par ses lumières, ses vertus, son amour pour la patrie, les places importantes qu'il a occupé & les services plus importants encore qu'il a rendus à l'état. Pénétrés de la plus profonde vénération pour cet homme à la fois célèbre & modeste, sensible & modéré, qui, vivant avec les souverains de l'Asie, n'ambitionnait que la retraite & revînt avec joie y goûter un bonheur tranquille au sein d'une famille qui l'adorait, nous ne tenterons point ici de faire son éloge : mais qu'il nous soit permis d'en offrir du moins les premiers matériaux, & de consigner dans ce Journal les principaux faits qui se présentent dans ce moment à notre souvenir. Il nous paraît d'autant plus nécessaire de les conserver, que M. Poivre uniquement occupé dans tout le cours de sa vie à faire du bien, n'a jamais ni aimé, ni cherché la louange. Simple dans sa conversation & dans tout son extérieur, il avait l'âme la plus noble & la plus élevée, il faisait beaucoup de bien en secret ; il ne parlait presque jamais de ce qui pouvait lui faire le plus d'honneur, & c'est pour ainsi dire malgré lui que les places qu'il a remplies l'ont obligé de paraître & d'avoir une célébrité à laquelle il n'attachait aucun prix.

PIERRE POIVRE naquit à Lyon au mois d'août 1719, dans une famille attachée au commerce. Il fit ses premières études avec succès & les termina à l'âge de quatorze ans. Il reçut ensuite des leçons de dessin & montra pour cet art les dispositions les plus heureuses. Quelques circonstances, jointes au désir le plus vif de voyager & de s'instruire, le déterminèrent à entrer au séminaire des Misons étrangères. Après y avoir étudié quelque temps, il fut envoyé en Chine par ses supérieurs, afin de se former de bonne heure à la langue du pays. Il n'avait alors que vingt ans ; il fit en Chine un séjour de cinq ans, & l'on peut assurer qu'aucun voyageur n'a vu ce pays-là comme lui. Les Chinois n'avaient pas alors pour les Européens autant d'éloignement qu'ils en ont aujourd'hui. M. Poivre eut la facilité de parcourir une partie de ce vaste empire. Il y porta cet esprit d'observation & de justesse qui l'a toujours distingué, & il conçut dès lors la plus haute estime pour les mœurs chinoises, estime qu'il leur a toujours conservée.

Lorsqu'il eut fait une étude suffisante de la langue du pays, il s'embarqua pour revenir en France avec l'intention de s'y engager dans les ordres sacrés. Dans la traversée, le bâtiment qu'il montait fut attaqué par un vaisseau anglais. L'état de Missionnaire aurait pu servir de prétexte à M. Poivre pour se mettre en lieu de sûreté, mais il se tint tranquillement sur la galerie & eut le bras emporté d'un coup de canon. Son vaisseau fut pris. Il resta sans secours pendant plus de vingt-quatre heures ; déjà la gangrène avait gagné la plaie, & l'on fut obligé de faire l'amputation beaucoup plus haut.

Cet événement décida du sort de M. Poivre. La perte de son bras l'obligeant de renoncer à l'état ecclésiastique, sur sa réputation la compagnie des Indes jeta les yeux sur lui pour établir une nouvelle branche de commerce à la Cochinchine. Ce pays avait été jusqu'alors peu fréquenté par les Européens, mais M. Poivre en avait rapporté les connaissances les plus précieuses. Il partit en 1748 avec le titre d'envoyé du roi & de la compagnie des Indes, & les pouvoirs les plus étendus. Il fit son entrée dans la capitale de la Cochinchine avec l'appareil qui convenait au titre honorable dont il était revêtu,

L'empereur s'étant aperçu que M. Poivre connaissait sa langue, ne voulut plus employer d'interprète & eut avec lui plusieurs conversations dont celui-ci ne profita que pour

mieux remplir l'objet de sa mission. Il revint ensuite à Pondichéry, & déposa dans les magasins de la compagnie jusqu'aux présens particuliers qu'il avait reçus de ce souverain.

De là, il fit un voyage aux îles Philippines avec des instructions secrètes de la compagnie. L'objet apparent de ce voyage était le commerce. Dans le séjour que M. Poivre fit à Manille, capitale de l'île de Luçon, il eût occasion d'y connaître l'infortuné roi d'Yoco, que les Espagnols tenaient indignement dans les fers. Il contribua de tout son pouvoir à adoucir ses malheurs, & dans la suite ce prince en a témoigné sa reconnaissance aux Français, lorsque M. Poivre, commissaire ordonnateur à l'île de Bourbon, envoya dans ces parages M. de Trémigon, officier de la marine royale.

M. Poivre employa encore quelques années à parcourir les différentes parties de l'Inde. L'influence de l'agriculture sur la prospérité des nations, les relations de commerce dont la France pouvait retirer les plus grands avantages étaient le but principal de ses observations. Lorsqu'il revenait en France en 1756, il fut pris par un corsaire anglais, délivré par les Français, & repris bientôt après par un autre corsaire qui le conduisit à Corck. Ce fut de là qu'il trouva le moyen de faire passer au ministère de France des avis certains sur la campagne projetée par les Anglais, & notre commerce ne tarda pas à payer bien cher le peu d'égard qu'on avait eu pour ces avis.

M. Poivre fut échangé peu de temps après. Lorsqu'il eut rendu ses comptes à la compagnie des Indes, il renonça à tout service public, & se retira dans le sein de sa famille. On assure que la fortune qu'il rapportait de ses longs voyages, ne montait qu'à 40000 livres. M. Bertin qui l'avait vu à Lyon, & qui connaissait ses services & son désintéressement, ayant été nommé contrôleur général, lui fit accorder par le roi une gratification de 20000 livres.

Mais M. Poivre avait acquis dans l'Inde des biens plus précieux que la fortune. Son esprit naturellement juste, mûri par les réflexions, les voyages & l'habitude des affaires, en avait rapporté une infinité de connaissances utiles, de vues nouvelles, d'observations curieuses. Il entra à l'académie de Lyon en 1759, & lors de l'établissement de la société royale d'agriculture en 1761, il en fut l'un des premiers membres. Nous joindrons à la suite de cette notice les titres des mémoires qu'il a lus à l'académie de Lyon depuis 1759 jusqu'à 1771. Ces titres seuls suffiraient pour faire juger du caractère de son esprit & de l'importance de ses travaux. Sa société était douce, égale, intéressante. Sous un extérieur simple, on découvrait un esprit profond, une âme grande & forte, le zèle & la fermeté d'un citoyen. Sa présence inspirait le respect ; ses discours enflammaient d'émulation. Le rédacteur de cet article se rappelle encore qu'en 1761, au moment où l'académie de Lyon allait tenir une de ses séances publiques, & où tous les yeux cherchaient M. Poivre parmi les académiciens, il se répandit dans la salle qu'il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. A l'instant l'effroi & la consternation se peignent sur tous les visages ; l'idée de perdre M. Poivre répand un voile de tristesse sur l'assemblée. Heureusement M. Poivre n'avait été que surpris par les vapeurs du charbon. Sa santé fut rétablie en peu de jours.

Il vivait tranquillement dans la retraite qu'il s'était choisie, lorsqu'il fut appelé à Paris en 1765 par M. de Choiseul. Ce ministre désirait de prendre de lui quelques éclaircissements sur l'état & l'importance des îles de France & de Bourbon, qu'on projetait de faire céder au roi par la compagnie des Indes qui en était alors propriétaire. L'année suivante M. Poivre revenu à *La Fréte* reçut de nouveaux ordres de se rendre auprès du ministre, & fut nommé commissaire général de la marine, ordonnateur faisant les fonctions d'intendant aux îles de France & de Bourbon, & président des conseils supérieurs que le roi y voulait établir. Il refusait d'accepter ces places, mais le duc de Choiseul qui avait l'âme grande, & ne connaissait que M. Poivre qui fût propre à bien seconder ses vues, vainquit sa résistance. Le roi lui accorda des lettres de noblesse & le cordon de St Michel. Ce généreux citoyen, moins sensible aux titres & aux honneurs qu'à ce qui pouvait assurer la prospérité des îles qu'on lui confiait, obtint des pouvoirs très-étendus, une garnison de trois mille hommes, de l'argent, des vivres, la plus grande liberté de commerce, le

paiement de tout ce que la compagnie des Indes devait à ces colonies, l'exemption de tout impôt, & des bâtimens pour y transporter des troupeaux de Madagascar.

Avant de se rendre à sa destination, il fit un choix digne de lui, en unissant son sort à celui d'une de ses parentes qui était sans fortune, mais dont la sensibilité, l'esprit, les vertus, ont fait depuis cette époque le charme & la consolation de sa vie.

Deux discours qu'il prononça en arrivant dans l'isle de France, sont des monumens & des modèles d'éloquence, de patriotisme, de raison. Il se rencontre rarement, sur-tout chez les nations modernes, des occasions où la véritable éloquence qui est celle des choses, puisse traiter de plus grands intérêts & paraître avec plus d'éclat. M. Poivre, philosophe citoyen, arrive dans l'isle de France, précédé de sa réputation ; il assemble à l'hôtel du gouvernement tous les habitans de la colonie ; après leur avoir annoncé les bienfaits qu'il avait obtenus pour eux du roi : « Voici, leur dit-il, la reconnaissance qu'il exige de vous. Sa Majesté désire sur toutes choses que vous soyez heureux ».

« Malgré les efforts de la bienfaisance de notre Souverain, le bonheur de la colonie & votre bonheur particulier dépendent de vous seuls. Pour prix de ses bienfaits, le roi vous ordonne d'y travailler. » Alors il leur fait le tableau le plus frappant des avantages naturels de cette colonie, des maux sous le poids desquels elle a gémi si longtemps, des causes de ces maux, & des moyens de s'en préserver à l'avenir. Il est impossible de parler avec plus de zèle, de dignité & de force. Dans un autre discours que M. Poivre prononça dans la première assemblée publique du nouveau conseil supérieur de l'isle de France auquel il présidait, il rappelle aux membres de ce conseil l'importance de leurs fonctions comme juges, & les avantages de l'harmonie & de l'ordre : « Donnons, messieurs, s'écrit-il, à cette colonie trop long-temps désolée sous l'empire tumultueux des passions, donnons lui un spectacle nouveau, celui de tous ses citoyens vertueux ligués pour faire son bonheur. . . . Attendons-nous à éprouver des contradictions. Ce serait mal connaître les hommes que de croire qu'on puisse leur faire du bien impunément. Si nous venions ici avec l'intention malheureuse de laisser subsister le désordre & d'en profiter sourdement, nous ne manquerions pas d'approbateurs. Des hommes avides se présenteraient de toutes parts pour augmenter eux-mêmes notre fortune en grossissant la leur aux dépens de l'état & de la colonie. Après avoir tout laissé perdre, nous retournerions dans notre patrie, riches, comblés des bénéfices bruyantes de tous les hommes vicieux qui auraient profité de notre faiblesse ou de notre infidélité, ... ». Un peu plus loin il ajoute : « Sur toute chose n'oublions pas que la vertu seule peut ramener ici le bonheur que le vice en a chassé, & que la vertu est l'accompagnement de tous les devoirs. Aimons nos frères, même ceux que le vice rendra nos contradicteurs. Ce ne sera pas par la haine que nous les ramènerons, mais par la douceur, compagne aimable de la vertu. Nous les ramènerons par nos exemples, par la simplicité de nos mœurs. Nous les ramènerons par notre soumission au code adorable de la nature, aux loix sages de la société qui rendraient tous les hommes justes les uns envers les autres, s'ils les consultaient. »

Nous n'avons pu résister au désir de transcrire ces fragmens des discours de M. Poivre, parce qu'ils tiennent à son histoire, qu'ils peignent bien ses intentions, son indignation contre le vice, les obstacles qu'il s'attendait à trouver dans l'isle, & le caractère de fermeté & de sagesse qu'il leur opposa. Il serait difficile d'entrer ici dans le détail de tout ce qu'il a fait d'utile & d'avantageux à ces colonies, pendant les six années qu'a duré son administration, mais on peut assurer qu'il n'y en a pas eu un seul moment où il n'ait eu le bien public pour objet.

Il a maintenu le plus grand ordre dans les finances où son œil éclairé empêchait toutes les malversations.

Il a introduit & favorisé par ses lumières, son exemple & ses discours, l'amour de l'agriculture dans un pays où elle est absolument nécessaire, & où elle était entièrement méconnue.

Il s'est refusé constamment à l'introduction de tout impôt, à la réserve d'un léger droit de douane, dont la perception se fit toujours avec la plus grande modération, & dont le but était moins le profit du fisc que de faire connaître les objets d'importation.

La justice a toujours été rendue avec la plus grande célérité dans le tribunal auquel il présidait, & elle l'a toujours été sans le ministère d'avocats, ni de procureurs.

A l'aide des vaisseaux que le gouvernement lui avait accordés pour l'approvisionnement de ces deux isles, il tira de Madagascar une quantité immense de troupeaux dont elles étaient dépourvues. Il les distribua aux Colons par forme d'avances de la part du roi, en leur donnant quelques années pour les rendre, soit en nature, soit en denrées.

Il forma dans son jardin de Monplaisir, qu'il avait acheté de la compagnie des Indes, une pépinière de toutes sortes d'arbres utiles, auxquels il donnait la culture qui leur était la plus propre selon la différence des climats d'où ils étaient tirés. Jamais il ne partait un vaisseau sans que le capitaine reçut de lui quelques instructions sur cet objet intéressant : jamais il n'en revenait un sans lui rapporter quelques richesses dans ce genre. C'est à lui qu'on doit l'introduction dans nos colonies de l'arbre à pain, dont les fruits gros & nombreux donnent sans aucune préparation une nourriture saine qui assure la subsistance de nos esclaves. Dès ses premiers voyages, M. Poivre avait médité le projet d'y introduire aussi la culture des muscadiers & des girofliers. Il a exécuté ce projet avec le plus grand succès pendant son administration. Son jardin de Monplaisir fut la pépinière de ces arbres précieux, qui se sont depuis multipliés avec le plus grand succès, sur-tout à Cayenne. Les habitans de cette isle y ont élevé un monument simple, mais qui atteste la reconnaissance qu'ils doivent à M. Poivre pour ce riche présent. <sup>(1)</sup>

Sur quelques apparences de guerre en 1770, le gouvernement crut devoir faire passer à l'isle de France dix mille hommes, tant de terre que de mer. On les envoya sans vivres & presque sans argent ; M. de Choiseul se contenta d'écrire à M. Poivre qu'il comptait sur ses ressources pour alimenter les troupes, approvisionner la flotte & réparer les vaisseaux. Il n'y a pas un officier qui ne puisse attester avec quel zèle & quelle intelligence M. Poivre répondit à la confiance du ministre. Sa probité & sa réputation lui firent trouver, pour remplir cette commission difficile, des ressources inespérées, sur-tout chez les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance. Il entretenait une correspondance avec plusieurs Nababs de l'Inde, & la haute considération qu'ils avaient tous pour lui, tourna plus d'une fois aux avantages de notre nation.

M. Poivre revint en France en 1773, & après avoir rendu compte de son administration, il obtint du roi l'approbation la plus flatteuse & les récompenses dues à ses services. Il se rendit alors dans sa retraite de *La Fréte*, qu'il avait souvent regrettée pendant son séjour à l'isle de France, & que pour sa santé & son repos, il n'aurait peut-être jamais dû quitter.

Libre de toute affaire publique, il partagea son temps entre les soins de l'agriculture & les soins encore plus doux de l'éducation de mesdemoiselles ses filles. Il voulut leur donner lui-même des leçons de dessin, & leurs succès furent dignes d'un tel maître. Adoré dans sa maison, il y faisait régner l'égalité la plus douce, la familiarité la plus intime. Il avait autrefois admiré & peint avec énergie la profonde vénération que chaque famille Chinoise a pour son chef : le respect qu'il inspirait à tous ceux qui l'entouraient, lui en faisait retrouver chez lui une image.

Quoique sa maison fut éloignée de deux lieues de la ville, il n'est presque point d'étranger de marque, ni d'homme distingué dans la littérature, qui, en passant à Lyon, ne s'empressât d'aller le visiter. M. de Suffren, bien fait pour juger du vrai mérite, & à qui ses affaires ne permirent pas de faire aucun séjour dans cette ville, écrivit à M. Poivre

---

<sup>(1)</sup> C'est aujourd'hui M. de Céré, commandant des milices nationales, qui a la direction du jardin de Monplaisir. Les soins de ce digne ami de M. Poivre, pour la conservation de cette pépinière précieuse, ont un entier succès, & méritent les grands éloges.

pour lui en témoigner ses regrets, en lui disant les choses les plus flatteuses sur son administration & sur les productions dont il avait enrichi nos colonies.

M. Poivre n'était pas revenu riche, mais il était bienfaisant ; l'ordre & l'économie qui régnaient dans sa maison le mettaient à portée de faire beaucoup de bien dans son voisinage, & au moment où nous écrivons cet article, bien des familles pleurent en lui leur bienfaiteur & leur soutien.

Depuis son retour il s'affaiblissait visiblement. La goutte qui le menaçait se déguisait chez lui sous mille formes différentes. Elle lui avait causé une maladie affreuse à l'isle de France, une autre plus cruelle encore depuis sa retraite ; elle a fini par se fixer sur la poitrine où elle a causé un engorgement de vaisseaux. M. Poivre a conservé jusqu'au dernier instant la sérénité de son âme, & il est mort en philosophe chrétien, le 6 janvier 1786, laissant à sa famille, à ses amis & à tous ceux qui l'ont connu, des regrets éternels.

Telle a été la fin d'un homme qui dès sa plus tendre jeunesse n'a cherché qu'à se rendre utile à sa patrie, & qui ne s'est pas fait moins aimer par sa bonté, sa douceur, sa bienfaisance, qu'il ne s'était fait estimer par son intégrité & ses lumières. Nous joindrons à cette notice écrite à la hâte, les titres de ceux de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits, qui nous sont connus.



Discours de réception à l'académie de Lyon, 1759.

Dissertation sur le commerce, & en particulier sur celui des Indes & de la Chine, 1759.

Sur la méthode pratiquée par les Indiens de la côte de Coromandel, dans la peinture des toiles de coton, 1760.

Réponse aux objections sur la préparation & la teinture des soies, insérées dans le Journal du commerce, du mois de novembre 1760.

Observations sur l'agriculture des différentes parties de l'Afrique & de l'Asie, 1763, 1764 & 1765.

Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de l'académie de Lyon, du 3 décembre 1765.<sup>2</sup>

Notes sur l'histoire & les mœurs de la Chine, ajoutée à l'édition de HAU-KIOU-ÇHOAN, histoire chinoise traduite de l'anglais, *Lyon, Duplain*, 1766, 4 vol. in-12.<sup>3</sup>

Voyages d'un philosophe ou observations sur les mœurs & les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique, *Lyon, De Ville*, 1768, in-12.

Discours prononcés aux habitans des isles de France & de Bourbon, *Isle de France, imprimerie royale*, 1768, in-4°.

Voyages d'un philosophe, etc. (seconde édition suivie des deux discours précédens.) *Lyon, De Ville & Rosset*, in-12.

Lettres sur l'amélioration des possessions de nos colonies, & sur plusieurs recherches relatives à l'histoire naturelle des isles de France & de Bourbon, 1769.

Sur la culture du giroflier, du muscadier & du savonier dans les colonies françaises, 1771.



---

<sup>2</sup> A la séance du 3 décembre 1765, Poivre, en tant que président, informe ses collègues des questions en cours, mais ne prononce pas de "discours". (Vérification dans les comptes rendus des séances. Merci M. David)

<sup>3</sup> Malgré de sérieuses recherches, il n'a pas été possible de repérer des notes quelconques ajoutées à l'édition de *Hau-Kiou-çhoan, histoire chinoise traduite de l'anglais*, Lyon, Duplain, 1766, 4 vol. in-12. Ni dans toute autre édition.